Annexe 117

Caisse d'Allocations Familiales

FEUILLET D'ADHESION A LA SOLUTION DE SIGNATURE ELECTRONIQUE

CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT D'ACTION SOCIALE

Article 1 – Contexte et périmètre de la solution de signature électronique
La caisse d'Allocations familiales du Nord déploiera, à compter du mois de mai 2023, une solution de signature électronique afin de rendre plus aisé le suivi des conventions d'objectifs et de financement qui viennent consacrer le partenariat dynamique entre nos deux organismes.
Les conventions ici évoquées concernent l'ensemble de nos financements d'Action sociale tels que les prestations de service (EAJE, ALSH, RAM, LAEP, Centres sociaux...) et les subventions (REAAP, Fonds « Publics & Territoires »...) dont vous pourriez tirer bénéfice en tant que gestionnaire d'équipement(s) ou de service(s) dédié(s) à l'accompagnement des familles.

Article 2 – Engagements du partenaire
Le partenaire prend acte du caractère juridiquement opposable des actes signés sous seing privé par voie dématérialisée et s'engage, par voie de conséquence, à garantir la sécurité et la juste délégation d'accès aux adresses de messagerie électronique ayant vocation à se voir utilisées dans le cadre de la solution de signature électronique (cf. article 4 du présent feuillet).
Le partenaire peut déléguer, sous sa seule et entière responsabilité, les accès aux messageries électroniques et/ou transférer les messages autorisant la signature à distance des conventions d'objectifs et de financement.

ALLOCATIONS FAMILIALES Caf du Nord

www.caf.fr

Article 3 – Engagements de la Caf du Nord
En contrepartie du plein respect des stipulations renseignées en l'article 2, la Caf du Nord s'engage à accepter l'ensemble des conventions d'objectifs et de financement intégrées au périmètre de la solution de signature électronique.
Ce faisant, elle offre au gestionnaire un environnement dématérialisé sécurisé simplifiant le suivi administratif des partenariats engagés.
Ces conventions seront stockées de façon dématérialisée et sécurisée et seront purgées à la fin de leur validité. La Caf du Nord a désigné un Délégué à la Protection des Données. Au titre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), vous disposez d'un droit d'accès et de suite à vos propres données, que vous pouvez exercer auprès du directeur de la Caf du Nord.

Article 4 – Coordonnées électroniques de référence
Le présent article précise les coordonnées électroniques de référence qui se trouveront utilisées, à titre exclusif, par les services de la Caf du Nord dans le cadre de la transmission des conventions d'objectifs et de financement (Cof) d'Action sociale.

Nom du gestionnaire Commune d'Estaires
Type de pièce : convention Commune :
Commentaire : Signature électronique Estaires

Numéro du gestionnaire G212C001
Corbeille : s@fir CCDAS PSO F4
Equipement : dossier permanent

Caisse d'Allocations Familiales

Section Première : Identification des coordonnées électroniques de référence

Conformément aux ambitions de simplicité et de sécurité évoquées plus haut, les conventions d'objectifs et de financement (Cof) émises par la Caf du Nord à la suite de décisions d'octroi seront transmises, à titre exclusif, aux adresses électroniques suivantes :

	Adresse électronique	NOM	Prénom	Fonction
Principale				
Délégataire (1)				
Délégataire (2)				
Délégataire (3)				
Délégataire (4)				

Section Seconde : Modification des coordonnées électroniques de référence

Le partenaire dispose d'un droit de modification des coordonnées électroniques de référence renseignées ci-dessus. Pour revendiquer la jouissance du présent droit, ce dernier se doit d'adresser le présent feuillet d'adhésion, mis à jour en la section première de l'article 4, aux services de la Caf du Nord par voie postale ; la signature manuscrite originale du représentant légal faisant foi.

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf du Nord

www.caf.fr

Le

A ESTAIRES

Vu pour être annexé à la délibération n° 117/131 du 21 décembre 2023 :

Nom, prénom et signature du représentant légal

(Pour les Collectivités Territoriales signature et cachet obligatoires.)

Le maire, Bruno FICHEUX

MAIRIE D'ESTAIRES (NORD)

Le secrétaire de séance, Michel DEHAENE

Nom du gestionnaire Commune d'Estaires
Type de pièce : convention Commune :
Commentaire : Signature électronique Estaires

Numéro du gestionnaire G212C001
Corbeille : s@fir CCDAS PSO F4
Equipement : dossier permanent